
AP2 : LE CHOIX D'UN NOUVEL EQUIPEMENT NOMADE ET SECURISE



ASSURMER

Introduction

L'année 2023 représente un double enjeu stratégique pour notre équipe IT.

Dans le cadre de la digitalisation d'ASSURMER et de la gestion du nomadisme pour tous les collaborateurs. Il a été décidé d'équiper les 154 collaborateurs de nos 18 agences situées sur l'ensemble de la Côte Méditerranéenne d'un nouvel équipement à la fois nomade, performant et sécurisé.

Notre équipe IT va donc vous présenter son projet d'étude de remplacement des ordinateurs portables. Celui-ci va permettre aux collaborateurs des agences d'associer télétravail et déplacements chez les divers clients. Ils pourront réaliser et accéder aux divers documents dématérialisés (des devis clients, des contrats, tarifs) en se connectant à l'infrastructure de l'entreprise. Il est important de rappeler que ce projet ne concerne pas les 20 collaborateurs présents au siège.

Nous allons donc vous présenter, dans un premier temps, les caractéristiques techniques du futur poste de travail de nos collaborateurs.

Dans un second temps, nous réaliserons une comparaison de 2 machines respectant l'ensemble des critères définis au préalable avec un budget de 120000€.

Dans un troisième temps, nous parlerons des avantages et inconvénients d'utiliser du matériel reconditionné, ainsi que notre préconisation par rapport au projet d'étude.

Et enfin nous vous présenterons une solution 2FA adaptée à notre politique SSI.

I. Caractéristiques techniques

Tout d'abord, les caractéristiques techniques des postes de travail que nous allons vous présenter sont les suivantes :

- Le poste sera un PC léger et mince et permettra de garantir une très grande mobilité pour le télétravail et les déplacements. (En effet, en se basant sur les vendeurs de sac à ordinateurs, l'épaisseur moyenne d'un ordinateur portable est de 1,5cm (Eatspak) et la moyenne de poids est de 3Kg pour un PC portable). Notre poste aura donc des caractéristiques inférieures à ces valeurs afin d'être léger et mince.
- L'écran aura une taille de moins de 14 pouces. Sa taille de diagonale sera inférieure à 35,6cm.
- L'autonomie de la batterie devra permettre au collaborateur de tenir une journée de travail entière, c'est-à-dire 8h.
- Le processeur devra être multicœur et capable d'exécuter des tâches de bureautiques de manière consistante.
- Il sera équipé de 8Go de RAM (ce qui est suffisant pour les applications de bureautique).
- Il aura un SSD de 128Go pour stocker et exécuter le système d'exploitation très rapidement. Les fichiers, eux, seront accessibles via les serveurs de l'entreprise à distance en passant par le Cloud.
- Il n'aura aucune solution de biométrie pour le respect de la vie privée des collaborateurs de l'entreprise et le respect des exigences de la conformité RGPD et de notre politique SSI.
- Nos ordinateurs seront équipés de connectique USB-C afin d'être adaptés aux nouvelles normes européennes d'ici 2024.